

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 30 (1885)
Heft: 10

Nachruf: Le colonel Hess
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXX^e Année.

N^o 10.

15. Octobre 1885

† Le colonel Hess.

Le colonel Rodolphe de Hess, autrefois célèbre dans nos cercles militaires, est mort le 30 juillet à Dissentis, canton des Grisons, où il vivait depuis plusieurs années dans une paisible retraite ; il y a été enterré le 1^{er} août.

Le colonel de Hess naquit en 1827 au château de Regensberg. C'est à Zurich, où son père occupait la place de juge criminel, qu'il passa sa première jeunesse et fit ses premières études. Plus tard, il vint à Lausanne pour se préparer à suivre l'enseignement supérieur. Après avoir subi avec succès l'examen de maturité, Hess se rendit, au printemps de 1846, à l'université de Bâle pour y étudier le droit. Mais bientôt son goût pour le service militaire le fit entrer dans les troupes suisses de Rome. Il s'engagea comme cadet dans le régiment de Salis et fut nommé officier au commencement de 1847.

Bientôt l'occasion de faire preuve de son courage guerrier s'offrit à lui. Le pape Pie IX, alors zélé défenseur de l'indépendance italienne, envoya en 1848 les troupes suisses à Vicence pour combattre les Autrichiens. Là ils eurent à soutenir, sous les ordres du général Durando, un combat contre le corps autrichien du général comte Nugent ; plus tard, Vicence fut attaquée par l'armée du feld-maréchal comte Radetzky ; après une courageuse résistance sur les hauteurs environnantes, en particulier sur le Monte Derico et la Madona del Monte, le général Durando fut forcé de capituler. Mais la victoire avait été chèrement achetée par les Autrichiens. La bravoure des Suisses avait longtemps fait pencher la balance de leur côté. L'ennemi lui-même honora le courage des deux régiments suisses. Le lieutenant de Hess se fit remarquer parmi les plus braves. Pour sa vaillante conduite, il reçut sa première décoration.

Après le retour des régiments suisses dans l'Etat de l'Eglise, le pape se détacha du mouvement national et peu après, ensuite des événements politiques, ces corps d'élite furent dissous. Le lieutenant Hess rentra à Zurich pour quelque temps. En 1851, il alla à Naples et là, grâce à de bonnes recommandations, il fut

admis comme 1^{er} lieutenant dans le 3^e bataillon de chasseurs, qui se recrutait de Suisses. En 1858, Hess fut nommé capitaine et employé comme aide-major.

Pendant un long congé, il avait auparavant parcouru la France, l'Autriche et l'Allemagne et enrichi ses connaissances militaires par l'étude des diverses armées.

Lorsqu'en 1859, les troupes suisses de Naples furent licenciées, Hess passa au 13^e bataillon de chasseurs, alors commandé par le colonel de Mechel, plus tard général.

C'est alors qu'à deux reprises il fut envoyé à Vienne avec des propositions du gouvernement napolitain.

Avec le 13^e bataillon de chasseurs, il prit part, en 1860, aux combats contre Garibaldi et plus tard contre les Piémontais. Avec ce bataillon, Hess combattit à Montereale, à Palerme, à Ducento, à Ponte Della Valle, sur le Garigliano et au môle de Gaëte. Pendant ce dernier combat, le major Migy étant tombé, il fut envoyé, avec 4 compagnies, au village de Maranola, à l'aile gauche. Dans des circonstances difficiles, séparé du gros repoussé, il fit sa retraite sur Gaëte, à travers des montagnes impraticables.

A la première sortie de Gaëte, Hess commandait 4 compagnies ; le passage à l'ennemi d'un bataillon napolitain placé près de lui le mit dans une position difficile. Il se trouvait justement avec la compagnie la plus avancée le long de la mer, lorsque les Piémontais pénétrèrent dans l'espace laissé libre et fusillèrent la compagnie de flanc et de dos. Celle-ci fut poussée à la mer et après une vigoureuse résistance, Hess tomba entre les mains de l'ennemi avec beaucoup de ses hommes. Il fut conduit à la forteresse d'Alexandrie et relâché après la prise de Gaëte, à la condition de ne pas combattre d'un an contre l'Italie.

De retour en Suisse, Hess fut nommé major à l'état-major général et, peu après, employé à l'instruction des troupes du canton de Zurich.

Ses connaissances militaires trouvèrent une approbation universelle, ainsi que l'exactitude avec laquelle il remplissait ses devoirs. Un instructeur a rarement su agir d'une manière plus vive sur ses subordonnés. Il a éveillé chez plus d'un jeune homme le goût de l'éducation scientifique-militaire. La confiance absolue de ses subordonnés et des autorités militaires fut sa récompense.

En 1866, à l'école d'application de Thoune, dirigée par le

colonel Schwarz, il commanda, comme lieutenant-colonel, le bataillon de carabiniers. Peu après, il fut nommé colonel fédéral et instructeur en chef de l'infanterie du canton de Zurich. Mais en dehors des grades militaires, la confiance de ses concitoyens l'honora en le choisissant comme « Kantonsrath ». Il fut proposé de même, quoique sans succès, au Conseil d'Etat et au Conseil national.

Lors de l'occupation des frontières en 1870, le colonel de Hess occupa la place de chef d'état-major de la IX^e division (Schädler). Lorsque les internés français étaient en Suisse en 1871, Hess était commandant de place à Zurich.

A l'occasion des fêtes de victoire que les Allemands habitant la Suisse célébrèrent à la Tonhalle de Zurich, avec la permission du gouvernement, il y eut du désordre. Les internés français brisèrent les vitres de la Tonhalle et cherchèrent à s'emparer du bâtiment. Dans la suite, cette partie de la population qui joue toujours un rôle dans le tumulte, prit part au mouvement. On a reproché plus tard à Hess, et à tort à notre avis, de n'avoir pas agi de suite avec énergie et employé la force des armes pour le rétablissement de l'ordre. Il ne faut pas oublier que les troubles n'avaient été causés que par hasard ; il ne s'agissait d'aucun soulèvement préparé d'avance. Des milliers de spectateurs curieux, même des femmes et des enfants, assistaient au « scandale de la Tonhalle. »

Le colonel Hess a exposé dans un mémoire de justification la cause de sa conduite.

En aucun Etat, un officier ne se trouve dans une situation plus difficile que chez nous lorsqu'il s'agit d'employer les armes. Il n'existe pas de prescription sur la conduite à tenir dans les troubles, personne ne veut donner d'ordre précis ni porter la responsabilité. Dans le cas précédent, le gouvernement ne voulait pas non plus donner d'ordre pour une action énergique.

Le colonel Hess fut une victime de ces circonstances. Sa carrière militaire et ses aspirations politiques échouèrent le même jour.

Les années suivantes, jusqu'en 1875, il fut encore fréquemment employé dans les écoles d'officiers et les écoles centrales, où il agit en professeur militaire distingué.

Cependant Hess n'avait pas déployé une utile activité rien que sur le domaine purement militaire.

Une biographie de la *Gazetta Romanscha* nous apprend que,

en 1867, lors de l'épidémie de choléra à Zurich, le colonel Hess fit preuve d'une grande énergie en soignant les malades et les mourants ; de même dans ses fonctions de commissaire fédéral, lorsqu'il fut envoyé au Tessin pour distribuer les secours aux inondés de 1868.

Le colonel Hess eut toujours de la préférence pour les carabiniers (dans lesquels il avait servi à Naples). Le fondateur des carabiniers en Suisse, Salomon Landolt, lui paraissait l'idéal à suivre. Infatigable, il travailla sans cesse à élever les carabiniers. En vérité, il réussit à éveiller, chez les carabiniers zuricois, l'esprit qui doit toujours animer ce corps et qui, aujourd'hui, peut seul justifier son existence.

Hess lui-même était un tireur zélé et distingué. Lorsque, en 1866, après les expériences de la guerre de Bohême, il s'agit d'adopter une arme à tir rapide pour l'infanterie suisse, Hess se prononça pour le fusil à magasin. Il fit venir d'Amérique un fusil Henry à répétition et démontra aux carabiniers zuricois les avantages de cette arme sur le territoire communal de Wollishof¹. Du fusil Henry sont nés le Winchester et notre fusil d'ordonnance.

En tous cas, Hess a du mérite dans l'introduction des armes à répétition.

Nous ne comprenons pas pourquoi le colonel Hess, connu comme instructeur distingué et officier instruit, ne trouva pas d'emploi lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation militaire.

Il figura encore quelques années comme commandant d'une brigade de landwehr dans la répartition de l'armée, puis il sortit de l'armée à laquelle il avait rendu de grands services et à laquelle il servait d'ornement. Il lui a cependant laissé un héritage : un bon nombre d'officiers distingués qui doivent à son impulsion et à ses efforts leur éducation militaire.

Le colonel de Hess s'était marié deux fois : la première en 1873 avec M^{lle} Clara Pfander, de Berne, qui mourut déjà en 1876 d'une maladie de poumon. En 1878, il se remaria avec M^{lle} Camélia de Castelberg, à Dissentis. De ce dernier mariage est né un fils.

¹ Pour rendre à chacun ce qui lui est dû, il est bon de dire que le Département militaire suisse possédait déjà alors plusieurs fusils à répétition américains, notamment deux Henry-Winchester, qu'il avait fait venir des Etats-Unis et expérimenté en Suisse dès l'automne 1865. — *Réd.*

Lors de son second mariage, le colonel Hess quitta Zurich pour Dissentis. Retiré du monde, il ne vécut plus que pour sa famille, ses livres et ses études.

Un correspondant des Grisons s'exprime ainsi sur Hess dans le n° 226 de la *Nouvelle Gazette de Zurich* : « Après avoir fait sa connaissance personnelle dans sa bibliothèque, qui était en même temps son cabinet de travail et de réception, nous avons appris à l'apprécier. Son assiduité dans les recherches historiques, sa ponctualité et son exactitude au travail, son empressement à rendre service à chacun au moyen du riche trésor de ses collections, son amabilité et sa franchise devaient lui gagner tout le monde. Il ne s'est pas mêlé de politique à notre connaissance ; il vivait dans la plus grande retraite avec sa famille et vouait son temps à ses travaux scientifiques. Sa spécialité était la héraldique. Au moment de la révision, il se mit au-dessus du combat personnel souvent si passionné, il se montra complètement neutre Le colonel Hess est mort trop tôt. Les résultats de ses études n'ont pas été assez connus. Il pensait bien à les publier, mais il lui manquait soit l'occasion soit le temps. Il serait à désirer que ses matériaux riches et bien ordonnés passassent dans des mains capables de les retravailler. »

Nous nous permettrons d'ajouter : Hess était un bel homme, d'une tournure élégante ; c'était un bon cavalier, très habile dans tous les exercices corporels. Gentleman accompli d'apparence, il tenait aux formes convenables et détestait tout ce qui était grossier et commun.

Le colonel Rodolphe de Hess avait été décoré pour sa conduite devant l'ennemi de beaucoup d'ordres pontificaux et siciliens, dont quelques-uns ne s'accordaient qu'à un mérite transcendant.

Le colonel Hess a aussi enrichi la littérature militaire ; il a publié entr'autres une brochure sur le « Service d'officier d'état-major » ; il a de même beaucoup travaillé dans l'*Allgem.-Schweiz.-Militärzeitung*. Son dernier article était une « Histoire des carabiniers suisses », parue en 1882, pages 289-318.

Nous terminons ici cette courte esquisse de la vie et des actes du colonel Rodolphe de Hess. Ses nombreux amis pleurent sur sa tombe. Puissent ses restes mortels reposer en paix dans la belle vallée de Tavetsch !

(Traduit de l'*Allgem.-Schw.-Milit.-Zeitung*).

